



+ Mgr Alain Castet,  
Évêque de Luçon

## MERCI DE SOUTENIR LA MISSION DES PRÊTRES !

Chers amis,

Dans notre monde actuel, aux côtés des hommes et femmes de notre temps, l'engagement et la mission des prêtres sont plus que jamais essentiels. Le Seigneur envoie des témoins et des serviteurs de sa paix et de sa miséricorde.

Nos prêtres vous accompagnent sur le chemin de la foi et des sacrements. Ils partagent vos joies et vos difficultés. Ils accueillent les plus fragiles et tous ceux qui frappent à leur porte. Ils célèbrent les sacrements de la vie et annoncent la Parole de Dieu. Ils s'engagent pleinement pour votre communauté chrétienne.

**Si les prêtres peuvent accomplir leur mission, c'est d'abord grâce à vous !** Une fois par an, un don au Denier permet aux prêtres de vivre et d'agir. Ils sont ainsi soutenus des premières années du séminaire à leurs derniers instants, car vos dons permettent de leur verser un traitement décent chaque mois et de leur fournir une couverture sociale.

**Votre participation est donc vitale.** Elle marque votre attachement à l'action de votre curé de paroisse et de l'ensemble des prêtres du diocèse de Luçon.

En cette année jubilaire, en rendant grâce pour tant de vies de prêtres données depuis des siècles et pour toutes celles que Dieu nous donne aujourd'hui, je vous lance cet appel avec confiance et vous assure de ma prière.

## POURQUOI DONNER ?

L'Église ne reçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican. Seule la participation des fidèles au Denier de l'Église permet au diocèse de donner aux prêtres et aux laïcs salariés les moyens de vivre et d'agir.

 **191** prêtres en activité dans les paroisses, les services et les mouvements.

 **90** prêtres âgés à la retraite auxquels est versé un complément de pension.

 **3** séminaristes se préparent pour prendre la relève.

### ET AUSSI...

 **49** laïcs salariés au service du diocèse et des paroisses.

 **6** religieux et religieuses engagés dans l'action pastorale.



### QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS :

**40 €** correspondent au coût d'une journée d'un prêtre, charges sociales comprises

**80 €** correspondent au coût d'une journée de formation d'un séminariste

## COMMENT DONNER ?

### 3 FAÇONS DE PARTICIPER



• **Par chèque** à l'ordre de l'Association Diocésaine de Luçon.



• **Par prélèvement automatique** pour un soutien régulier et réparti dans la durée.



• **En ligne** [www.vendee.catholique.fr](http://www.vendee.catholique.fr) avec votre carte bancaire c'est pratique, rapide et sécurisé !



### BÉNÉFICIEZ DE 66 % DE RÉDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

#### VOUS DONNEZ

#### CELA VOUS COÛTERA

40 €

APRÈS DÉDUCTION

13,60 €

80 €

APRÈS DÉDUCTION

27,20 €

240 €

APRÈS DÉDUCTION

81,60 €

## JE FAIS UN DON !

### JE DONNE PAR CHÈQUE :

40 €     80 €     120 €     240 €

autre : \_\_\_\_\_ €

(chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Luçon)

### JE FAIS UN DON RÉGULIER

et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos.

Merci de renvoyer votre don accompagné de ce bulletin directement au diocèse de Luçon à l'aide de l'enveloppe retour jointe ou de le déposer à votre paroisse.

### DE LA PART DE :

Mme     Mlle     M.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Paroisse \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_



# JE RÉPARTIS MON DON GRÂCE AU PRÉLÈVEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Diocésaine de Luçon à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Diocésaine de Luçon. À réception de ce mandat, l'Association Diocésaine de Luçon vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement. **Merci de compléter les différents champs et de retourner ce mandat signé, accompagné de votre RIB / IBAN, à l'aide de l'enveloppe retour jointe.**

## INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR

À compléter par vos soins

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Coordonnées de votre compte :

IBAN .....

BIC .....

Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

## INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

**Association Diocésaine de Luçon**  
30 place Leclerc • BP 219 • 85402 Luçon cedex  
**ICS : FR73ZZZ396784**  
**RUM :**  
(ne pas remplir)

## FRÉQUENCE ET MONTANT DU DON :

Merci de préciser la périodicité et le montant du prélèvement :

Mensuelle  Trimestrielle

10 €  20 €  30 €  autre : ..... €

Fait à : ..... le ..... / ..... / 2017

Signature :

# DES PRÊTRES EN MISSION

Chacun de nous chemine dans la foi au fil des joies et des épreuves de sa vie personnelle, familiale et professionnelle. La mission des prêtres, et à travers eux de l'Église, est essentielle dans notre société.



### "NOUS PRIONS"

Les prêtres accompagnent et prient tous les jours pour leurs paroissiens ou les communautés de personnes qui leur sont confiés, comme les jeunes ou les familles.

### "NOUS PARTAGEONS"

Les prêtres annoncent la Bonne Nouvelle de l'Évangile et célèbrent les sacrements de la vie chrétienne. Ils accompagnent les familles sur le chemin du baptême et du mariage, ou pour la célébration d'obsèques.



### "NOUS DONNONS"

Les prêtres donnent de leur temps pour aller régulièrement visiter les personnes malades et isolées. Sur les pas du Christ, ils offrent aux plus démunis une présence et une oreille attentive.

# GRÂCE À VOUS

## FABRICE, 43 ANS

« C'est important de pouvoir compter sur les prêtres pour célébrer des moments de joie, comme un baptême ou lors de moments difficiles, comme des obsèques. Je soutiens leur mission, en donnant au Denier tous les ans. »



## MONIQUE, 72 ANS

« J'espère que l'Église continuera à transmettre ses valeurs aux jeunes générations. C'est pourquoi, il est essentiel de donner au Denier. »



## MARIE ET STÉPHANE, 34 ANS

« Notre curé se dévoue pour être aux côtés des personnes isolées. Nous donnons au Denier, par prélèvement automatique, pour soutenir son action. »



# NOUS CONSACRONS

## NOTRE VIE AU SERVICE DU CHRIST ET DE L'ÉGLISE

## GRÂCE À VOUS !



Conception : alteriade • Photos DR : Vianney Charliet / alteriade - Diocèse de Luçon



Association Diocésaine de Luçon  
30 place Leclerc • BP 219 • 85402 Luçon cedex  
Tél. : 02 51 28 53 00  
www.vendee.catholique.fr

www.vendee.catholique.fr